

🏠 > Entreprises & Finance > Industrie > Biens d'équipement & BTP & Immobilier

Bois dans la construction : « il faut flécher la ressource vers la demande locale » (Paul Jarquin, Fibois France)

Face à la crise d'approvisionnement en matières premières, le représentant des 2.400 entreprises de la filière forêt-bois appelle à davantage de « contractualisation à chaque échelle » pour éviter la « prédation » des acheteurs étrangers.



César Armand

03 Août 2021, 14:46



6 mn



Paul Jarquin est président de fédération interprofessionnelle Fibois France depuis le 26 mai 2021. (Crédits : DR)

Le bois est définitivement un sujet présidentiel. Dès avril 2018, [en visite à la scierie de Saulxures-sur-Moselotte \(Vosges\)](#), Emmanuel Macron appelait à reboiser massivement et à investir davantage dans les forêts françaises afin de créer « *beaucoup d'emplois* » notamment dans la construction. *Bis repetita*, dans son allocution du 12 juillet 2021, le chef de l'Etat a cité, [entre autres matières premières, le manque de bois](#), « *ce qui a retardé de nombreux chantiers et fait monter les coûts* ».

En trois ans, la part du bois de la construction est en effet passée de 3 à 10% en France, contre 17% à l'échelle de l'Union européenne, 30% en Scandinavie, 70% au Japon et même 90% des maisons individuelles neuves aux Etats-Unis, selon les données de la fédération interprofessionnelle Fibois France (2.400 entreprises adhérentes).

« **Beaucoup de spéculation** » pour le bois

La Covid-19 a en outre [ralenti la production de bois de la même façon que la reprise économique a mécaniquement augmenté](#) la demande pour ce type de matériaux. Il sera d'autant plus prisé qu'il se trouve au cœur de la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs dite « RE2020 », [applicable au 1er janvier 2022](#).

La crise d'approvisionnement « *nous oblige et nous responsabilise sur un travail de structuration de la filière de la forêt à la ville. Nous ne devons plus être dans le constat que*